



Valeur juridique d'une attestation sur l'honneur ?

Par **naninani**, le **23/05/2011 à 11:59**

Bonjour, rnJe voudrais savoir si une attestation sur l'honneur qui designé qu'a la fin d'un stage j'irai travaillé pour cette entreprise que j'ai signé a du valeur juridique ? , je tiens a signalé que ca n'a pas était confirmé chez un notaire . rnQu'est que je risque au cas ou je ne la respecte pas . rnrnMerci bcp.

Par **DSO**, le **24/05/2011 à 09:53**

Bonjour,rnrnCela n'a aucune valeur juridique.rnrnCdt,rnDSO

Par **naninani**, le **24/05/2011 à 10:08**

Merci bcp pour votre réponse,rnrndonc je risque rien au cas ou je ne la respecte pas ?

Par **DSO**, le **24/05/2011 à 10:43**

Non, puisque l'engagement pris n'a aucune valeur. rnrnCdt,rnDSO